

LE TRUEL le **25/02/2019**.

Compte-rendu du conseil municipal qui s'est déroulé le **25 Février 2019** à la salle de la piscine à 21h00.

Présents : Mrs AURIOL D, VAYSETTES J, ALIBERT JP, COUGOULE G, GAUBERT M, GINESTE C, Mmes LOMBARD MJ, GASTAL D.

Absents : Mr VOGEL Damien, Mme Bosc Gisèle, excusés.

A 21h00 ouverture de la séance.

Secrétaire de séance : Mr COUGOULE G.

Ordre du jour :

Approbation du compte-rendu de la réunion du 18 Décembre 2018

Le conseil valide le compte-rendu à l'unanimité.

Modalités de la mise à disposition de la Communauté de Communes de la Muse et des Rases du Tarn du garage Intercommunal

Mr Le Maire propose, après divers échanges, que la commune reprenne en charge le restant du crédit payé actuellement par la Communauté de communes jusqu'à son échéance.

Ensuite la commune ferait payer un loyer à la communauté de communes pour la mise à disposition du garage.

Ce sera proposé par les Délégués lors du prochain conseil intercommunal.

Désignation de deux Délégués suppléants au Syndicat Mixte des Eaux du Lévézou Ségala

Mr Le Maire nous informe qu'il faut 2 délégués suppléants en plus des 2 titulaires pour le Syndicat.

Mr Le Maire demande s'il y a des candidats.

Mr COUGOULE G et Mr GAUBERT M sont volontaires pour être suppléants.

Le conseil est d'accord aussi.

Courrier du Syndicat Mixte Lévézou (SML) : problématique de l'Habitat

Mr Le Maire nous informe qu'une réunion sur la problématique logement sur le Lévézou se tiendra à Pont de Salars le 7 mars 2019 à 20h30 en présence de Madame SIGAUD-LAURY Conseillère Départementale de l'Aveyron.

Les conseillers disponibles peuvent s'y rendre.

Restes à réaliser 2019

Mr Le Maire informe le conseil des restes à réaliser sur le budget 2018 en cours de clôture.

Emplacement des pédalos

Mr Le Maire nous informe de la demande de l'AD2C2T de déplacer le ponton de mise en location des pédalos pour le remettre en face de la piscine.

Le conseil est d'accord pour son déplacement, justifié par le paiement et la distribution des gilets qui sont faits par la caissière de la piscine.

Le conseil est POUR à l'unanimité.

Modification de l'alimentation du groupe électrogène du Foyer de Vie

Mr Le Maire informe le conseil d'une demande de la direction du Foyer de Vie pour la modification de l'alimentation du groupe électrogène.

Actuellement, sur perte d'alimentation principale, le groupe électrogène démarre et n'alimente que les organes de sécurité (éclairage principalement).
Sur coupure longue, du coup, les cuisines sont inopérantes.

La demande faite est de modifier l'alimentation du groupe électrogène aux bâtiments du Foyer de Vie pour remédier au problème.
Le coût du matériel est 2.200 euros.
Il y a en plus 1.000 euros de main d'œuvre.

La Direction du Foyer de Vie propose de prendre en charge la main d'œuvre.
La Municipalité prend en charge le matériel.

Le conseil est POUR à l'unanimité.

Questions diverses :

Organisation du RPI

Mr Le Maire nous informe qu'il y a eu des réunions et des manifestations pour défendre le RPI de Le Truel / Saint Victor et Melvieu.

Mr Le Maire nous informe qu'après avoir fait l'inventaire, il y aura 54 enfants à la rentrée 2019/2020 au RPI.

D'où la demande d'un poste supplémentaire.

Se posera aussi la question de l'organisation et de la répartition des enfants suivant la décision de l'académie par rapport à l'attribution d'un poste.

Espace Hydro

Mr le maire nous informe qu'une réunion a eu lieu en Mairie en présence de l'office de tourisme de la Communauté de Communes et du Directeur de l'usine du Pouget. Cette réunion avait pour but la mise en valeur et la publicité à faire pour rendre attractif l'espace Hydro.

Il a été décidé de faire une nouvelle réunion courant mars avec les mêmes personnes pour préparer une journée d'échange intercommunale pour promouvoir auprès des écoles et offices de tourisme l'espace Hydro.

Contestation factures d'eau

Mr Le Maire informe le conseil de trois contestations de factures d'eau pour l'année 2018. Si ces contestations s'avèrent fondées, proposition est faite de faire la moyenne des consommations sur les 3 dernières années.

Problème d'évacuation des eaux usées au Pouget

Mr Le Maire nous informe qu'il a reçu une demande d'intervention d'un habitant du Pouget car il a des problèmes d'évacuation des eaux usées.

Mr le Maire nous informe que les travaux datent de plus de 25 ans.

A suivre.

Cimetière de La Romiguière

Mr Le Maire nous informe de la demande d'une habitante du secteur de La Romiguière pour un emplacement supplémentaire au cimetière de La Romiguière pour sa famille et éventuellement sa mère qui viendrait se retirer chez elle.

Pour avoir un emplacement la règle est qu'il faut justifier d'un domicile sur La Romiguière.

Il est proposé, en ce qui concerne la mère de cette personne, d'attendre que cette dame ait un justificatif de domicile pour prendre la décision.

Demande d'aménagement de voirie

Mr Le Maire nous informe de la demande du propriétaire d'une parcelle avec des ruines, d'aménager un chemin piétonnier pour le transformer en chemin carrossable pour accéder avec un véhicule.

Mr Le Maire propose d'attendre que la personne ait un permis de construire accordé.

Compteurs d'eau aux Paredous (Fabreguettes Hautes)

Mr Le Maire nous informe qu'aux Paredous il n'y a actuellement qu'un seul compteur d'eau pour 5 habitations.

Il y a eu demande des propriétaires pour avoir un compteur individualisé.

Après recherche sur le cadastre, il se trouve que le chemin d'accès aux maisons est une propriété privée.

De fait la commune ne peut amener l'eau au plus près des maisons, mais doit rester en limite de propriété.

Il faut voir avec les propriétaires quel est le meilleur point d'amenée des compteurs.

Chantier de la Fibre

Mr Le Maire nous informe que le chantier de la fibre arrive sur la commune notamment à Reynes.

Une fibre va être enterrée et acheminée vers un coffret de répartition au village de Reynes. Cela a amené à couper l'arbre qui se trouvait sur le passage de la gaine de la fibre.

Demande de mariage à l'Eglise Saint-Cyrice au mois d'Août

Mr Le Maire nous informe qu'il a reçu une demande d'utilisation de l'espace de l'Eglise Saint-Cyrice pour un mariage.

A suivre.

Groupement d'employeurs

Mr Le Maire nous informe qu'il est difficile de faire un planning à l'avance pour l'employé du groupement d'employeurs, qui est partagé entre la commune et le groupement d'employeurs.

Mr VAYSSETTES qui fait partie du groupement d'employeurs propose que Mr Le Maire participe à la réunion mensuelle de l'aménagement du planning pour le mois suivant.

Compte rendu du Conseil Intercommunautaire

Mr AURIOL nous fait un compte rendu de la dernière réunion du Conseil Communautaire : 12.655 euros sont prévus pour l'entretien du stade de Costecalde sur 3 ans.

Le marché de la Voirie est attribué à SEVIGNE.

La Romiguière : problème d'infiltration chez un administré

Mr Le Maire nous informe que la caméra a été passée dans le conduit et que rien de particulier n'a été trouvé. A suivre.

Cimetière de La Romiguière

Mr GINESTE demande que le parking devant le cimetière soit nettoyé pour pouvoir mieux se garer. Il y a de mauvaises pousses qui encombrant le lieu.

Gestion du camping communal pour 2019

Mr Le Maire nous informe que le gestionnaire de l'an dernier revient pour la saison 2019.

La séance est levée par Mr Le Maire à 23h20.